



Circulaire de rentrée

LGTP - 2017-2018

Manuels scolaires & Fournitures scolaires

La liste des manuels scolaires est disponible sur notre site internet, www.clotilde.org.

Il est à noter qu'aucune liste de fournitures scolaires ne sera transmise avant septembre : les professeurs communiqueront les informations nécessaires aux élèves à la rentrée.

Bourse nationale des lycées (2^{nde} à T^{ale})

- Pour les élèves de 3^{ème} boursiers et non-boursiers, la demande est à faire au collège.
- Pour les lycéens non boursiers en 2016-2017, la demande est à faire au lycée actuel.

Dépôt du dossier de bourse avant le 30 juin 2016. En cas de changement de situation ayant eu lieu après cette date, une demande de bourse est peut-être possible sous certaines conditions à la rentrée.

Fond social

Les documents sont à récupérer à l'accueil après la rentrée. À rendre impérativement avant la date indiquée.

Changement de régime

Le choix du régime (externe / demi-pensionnaire) engage l'élève pour l'année scolaire. Une modification pourra se faire gratuitement **jusqu'au 15 septembre 2017** en adressant un courrier au service de la comptabilité.

Certificats scolaires 2017-2018

3 certificats seront remis aux élèves du lycée via le professeur principal courant septembre 2017.

Aucun certificat ne sera délivré avant septembre ; aucun duplicata ne sera fait après. Il est donc recommandé de conserver au moins une version du document, soit en format papier, soit en format numérique.

Pronote

Les codes de connexion seront transmis aux parents ainsi qu'aux élèves après la rentrée.

Sécurité Sociale Etudiante – MGEL / LMDE

L'affiliation au régime étudiant de Sécurité Sociale est à la fois un droit et une obligation pour près de 80% des étudiants. Elle est une condition pour **valider votre inscription administrative** auprès de votre établissement comme le prévoit l'article L381-4 du code de la Sécurité Sociale.

MGEL <http://www.mgel.fr/> – LMDE <https://www.lmde.fr/>

Subventions transports scolaires 2017/2018

Ceci concerne uniquement les élèves résidant HORS EUROMETROPOLE !

Pour un abonnement train + bus/tram : le formulaire est disponible au secrétariat élèves – bureau 102bis. Date limite de dépôt du formulaire au secrétariat (avec photos et signature) lundi 03 juillet 2017.

Pour un abonnement bus interurbain + bus/tram : la demande en ligne est ouverte depuis le 09 juin sur un nouveau site www.vialsace.eu/67.

Vous souhaitez plus d'informations ?

Vous pouvez adresser un mail au secrétariat des élèves à l'adresse info@clotilde.org ou consulter notre site internet www.clotilde.org

INSTITUTION SAINTE-CLOTILDE

19 rue de Verdun
67083 STRASBOURG Cedex
T. 03 88 45 57 20
www.clotilde.org

un établissement de
la Fondation Providence de Ribeauvillé



LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017 : Rentrée du Lycée Général et Technologique

	Matin	Après-midi
Classes de 2 nd e GT	Rentrée des élèves à 8h30	Libre
1 ^{ère} S - 1 ^{ère} ES - 1 ^{ère} STMG - 1 ^{ère} ST2S	Rentrée des élèves à 9h30	Libre
TS - TES - TSTMG - TST2S	Libre	Rentrée des élèves à 14h00

L'accueil initial se fera en salle des fêtes. Dans toutes les classes, les élèves seront pris en charge par leur professeur principal pour une durée de 2h à 2h30.
Les 2ndes lères et Terminales commenceront les cours selon l'emploi du temps le MARDI 5 SEPTEMBRE.

MARDI 5 SEPTEMBRE 2017 : Rentrée du Lycée Professionnel

	Matin	Après-midi
2 nd e Pro Com - 2 nd e Pro GA - 2 nd e Pro ASSP - 1 ^{ère} année et 2 ^{ème} année CAP ATMFC	Rentrée des élèves à 8h30	Libre
1 ^{ère} Pro Com - 1 ^{ère} Pro GA - 1 ^{ère} Pro ASSP	Rentrée des élèves à 9h15	Libre
T ^{alc} Pro Com - T ^{alc} Pro GA - T ^{alc} Pro ASSP	Rentrée des élèves à 10h00	Libre

L'accueil initial se fera en salle des fêtes. Dans toutes les classes, les élèves seront pris en charge par leur professeur principal pour une durée de 2h à 2h30.
Les élèves du Lycée Professionnel commenceront les cours selon l'emploi du temps le MERCREDI 6 SEPTEMBRE.

L'ACCUEIL DES ELEVES SE FERA EN SALLE DES FETES (1^{er} étage)

INTERNAT la rentrée à l'internat se fera

- Dimanche 3 septembre de 17h à 19h pour les élèves du Lycée Général et Technologique
- Lundi 4 septembre à partir de 17h à 19h pour les élèves du Lycée Professionnel

Une circulaire spécifique sera envoyée ultérieurement



Chef d'établissement
E. Hans